

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Date de la convocation : 16 février 2026
Votes exprimés : 16

Séance du 02 mars 2026

Le 02 mars 2026 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VERNONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présentiel et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

PRESENTS : Jacques DUBOUT (maire) – Evelyne MARTIN - Patrick HEIDELBERGER – Donata ROTH - Marie-Anne SOLETTI - Emeline HEDRICH - Dominique PORTEILLA FOURNIER - Nicolas BLOUQUY - Daniel DEVISCOURT – MERLEAU Roland - Céline PAUGET - Jocelyne PETRY - Cyrille ROBERT - Pascale STEINMANN - Laurence TAQUET

PROCURATIONS : Michael BIRNER donne procuration à Donata ROTH

ABSENTS : Jean-Laurent FERVEL - Roxane PERRET

Secrétaire de séance : Marie-Anne SOLETTI

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE LA MAISON DE SANTE DE VERNONNEX

M. Le Maire informe le Conseil Municipal des difficultés rencontrées sur l'ensemble du territoire français sur le manque de médecins.

Afin de soutenir le service départemental de démographie médicale pour l'installation de médecins en atténuant les effets économiques inhérents à notre zone transfrontalière, par le versement d'indemnités compensatrices, aux salariés du département exerçant au sein de la maison de santé de Versonnex ;

Et pour développer dans les locaux de la MSP communale de Versonnex les actions de formations, programmation, coordination et sensibilisation développées par la maison pluriprofessionnelle de santé de Versonnex.

Il est proposé que la Commune s'engage à soutenir financièrement l'association de Santé de Versonnex pour son fonctionnement général, pour un montant de **38 340,00 €** couvrant la période de janvier 2026 à mars 2027, versé comme suit :

- 1^{er} trimestre 2026 un versement de 15 000,00 €
- 3^{ème} trimestre 2026 un versement de 15 672,00€
- 4^{ème} trimestre 2026 un versement de 7 668,00€ couvrant le 1^{er} trimestre 2027

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention à l'association de la maison de santé de Versonnex pour la période de janvier 2026 à mars 2027 de **38 340,00 €** à verser comme suit :
 - 1^{er} trimestre 2026 un versement de 15 000,00 €
 - 3^{ème} trimestre 2026 un versement de 15 672,00€
 - 4^{ème} trimestre 2026 un versement de 7 668,00€ couvrant le 1^{er} trimestre 2027
- **D'AUTORISER** M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision ;
- **D'INSCRIRE** la dépense dans le budget communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé Le Maire et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme,

M. Le Maire
Jacques DUBOUT

Secrétaire de séance
Marie-Anne SOLETTI



The image shows a blue ink signature of Marie-Anne SOLETTI.

Rendu exécutoire
Le 04 mars 2026
Publié
Le 04 mars 2026